

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4343 - Jeudi 7 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Jeunesse Sportive de Kabylie

Hannachi débouté et sa destitution déclarée conforme

Page 24

Industrie automobile

Le cahier des charges de production et montage officialisé

Page 3

Rupture symbolique

Par Mohamed Habili

Que l'administration Trump ne croie pas à la solution des deux Etats en Palestine, elle en donne aujourd'hui la meilleure preuve en décidant de déplacer l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem. Cette décision ne constitue d'ailleurs pas une surprise, puisque c'est là l'une des promesses de campagne du candidat Trump, dont on sait maintenant qu'il se fait un devoir de les tenir toutes. Ce que ses adversaires lui reprochent en l'occurrence, ce n'est pas de donner satisfaction à Israël sur un point qui pour lui est capital, c'est d'avoir franchi un pas qu'eux-mêmes n'avaient pas osé accomplir quand ils étaient au pouvoir. Au sein de la classe politique américaine, il n'y a pas, il n'y a jamais eu en effet désaccord sur le fait que Jérusalem soit la capitale d'Israël. Le désaccord avait trait aux conditions dans lesquelles leur représentation en Israël serait transférée à Jérusalem. Or maintenant que Trump a franchi le rubicon, gageons que ses adversaires les plus acharnés vont cesser de contester la mesure pour se contenter d'en minimiser la portée. C'est qu'ils savent combien elle est populaire auprès d'une frange importante de l'électorat américain. C'est parce qu'ils savent désormais qu'il n'y a plus rien à attendre de la part des Américains sur ce point que les Palestiniens s'apprêtent à apporter un changement radical à leurs relations avec eux.

Suite en page 3

Visas, jeunesse, crânes de chouhada, fonds commun d'investissement...

Macron, solutions d'avenir d'une visite-éclair

- Le président français a annoncé une visite d'Etat en Algérie en 2018



Ph/E. Soraya/J. A.



Après un bain de foule dans les rues d'Alger durant lequel il échangé avec des citoyens, notamment des jeunes et à l'issue de sa rencontre avec le président Bouteflika, Emmanuel Macron a tenu une conférence de presse durant laquelle il a abordé le partenariat économique, la formation au profit des jeunes, les visas, la question de la mémoire et autres questions régionales et internationales, notamment la décision américaine sur le transfert de l'ambassade à Jérusalem, qu'il a estimée " regrettable "... Lire page 2

Mouloud Salhi, maire d'Akbou

«Notre Assemblée sera celle du rassemblement...»

Page 3



Etoile du rock'n'roll français

Johnny Hallyday est mort

Page 13

— Visas, jeunesse, crânes de chouhada, fonds commun d'investissement... —

Macron, solutions d'avenir d'une visite-éclair

■ Après un bain de foule dans les rues d'Alger durant lequel il échangé avec des citoyens, notamment des jeunes et à l'issue de sa rencontre avec le président Bouteflika, Emmanuel Macron a tenu une conférence de presse durant laquelle il a abordé le partenariat économique, la formation au profit des jeunes, les visas, la question de la mémoire et autres questions régionales et internationales, notamment la décision américaine sur le transfert de l'ambassade à Jérusalem, qu'il a estimée " regrettable "...

Par Lynda Naili

« Je suis venu ici pour une visite de travail et d'amitié. Le comité inter gouvernemental de haut niveau qui se tiendra demain (aujourd'hui) à Paris permettra d'avancer les projets d'investissements et de partenariat » déclarera le Président Macron devant le parterre de journalistes algériens et étrangers présents à la conférence de presse donnée à l'Hôtel El Aurassi. « Pour cela, poursuivra-t-il, j'ai proposé la création d'un fonds d'investissement franco-algérien pour financer les projets d'innovation industrielle, et aussi pour accompagner les entrepreneurs algériens d'investir en France ainsi que les investisseurs français ici en Algérie dans tous les secteurs ». Un fonds qui selon lui, permettra également d'apporter « beaucoup plus de souplesse aux règles en vigueur ».

En outre, Emmanuel Macron, dira souhaiter que « nous puissions développer davantage de formation au profit de la jeunesse algérienne afin qu'elle puisse trouver des perspectives en partenariat avec le gouvernement algérien notamment autour de secteur de l'industrie automobile, et aussi en matière de numérique à Alger pouvant accueillir entre cinq mille et dix mille jeunes par an », faisant part également de voir s'ouvrir en Algérie « plus d'écoles françaises ».

«Le visa n'est pas un projet de vie»

Par ailleurs, Macron, reconnaissant les « complexités » dans la délivrance des visas aux Algériens, indiquera avoir évo-

Comité de haut niveau algéro-français Ouyahia aujourd'hui à Paris pour co-présider la 4^{ème} session

LE PREMIER ministre, Ahmed Ouyahia, se rendra jeudi à Paris pour co-présider avec son homologue français, Edouard Philippe, les travaux de la 4^{ème} session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre. Le premier ministre sera accompagné d'une délégation composée de plusieurs membres du gouvernement, ajoute le communiqué.

R. N.



PH. Soraya J. A.

qué la question de la facilitation de l'octroi des visas particulièrement au profit des hommes d'affaires, des étudiants, des apprentis, des universitaires et des journalistes ainsi que l'ensemble des intellectuels. Un système de visa beaucoup plus simple qui permette de circuler de part et d'autre de la Méditerranée, de travailler et d'être rémunéré. Sur cette ques-

tion, il dira avoir été interpellé par des jeunes, lors de son bain de foule à Alger-Centre, « simplement sur le visa. Et un visa ce n'est pas un projet de vie ».

En outre, le Président Macron fera part avoir, avec la partie algérienne, « acté de travailler » dans ce sens dans les semaines qui viennent, et aussi en ce qui concerne l'immigration clandestine.

Sur le sujet de mémoire, Macron a réitéré sa « volonté d'avancer » sur cette question. Aussi, a-t-il souhaité « la poursuite du dialogue » à différents niveaux entre les deux pays « pour des gestes réciproques afin d'avancer sur un passé qui n'est passé ». A ce sujet, il dira avoir

pris la décision de restitution des crânes des résistants algériens. Pour cela, il dira qu'« un texte de loi sera fait » prochainement. Enfin, Emmanuel Macron a annoncé qu'il effectuera une visite d'Etat en Algérie en 2018.

L. N.

Macron qualifie de «regrettable» la décision de transférer l'ambassade américaine à Al-Qods

Le président français Emmanuel Macron a qualifié mercredi à Alger de «regrettable» la décision du président américain Donald Trump sur le transfert de l'ambassade des Etats Unis à Al Qods. «Je ne peux que désapprouver cette décision unilatérale (...) qui n'engage que les Etats-Unis», a-t-il dit, ajoutant que cette décision intervient «en contradiction avec le droit international et les résolutions des Nations unies». «Je n'ai pas à la condamner, elle se met d'elle-même dans cet ordre-là», a-t-il souligné.

L. N.

Le président Bouteflika s'entretient avec son homologue français



LE PRÉSIDENT de la République Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue français Emmanuel Macron, en visite d'amitié et de travail en Algérie. L'entretien a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, du Premier ministre Ahmed Ouyahia, du Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, du ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel et du ministre des Finances Abderrahmane Raouia. La visite de Macron, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat d'exception que l'Algérie et la France sont attelées à bâtir et à conforter, constitue une occasion pour les deux pays d'explorer de nouvelles voies pour renforcer leur coopération et leur partenariat et procéder à une concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

L. N.

«L'Algérie et la France veulent renforcer la coopération sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne»

L'ALGÉRIE et la France veulent renforcer leur coopération sécuritaire et de lutte contre le terrorisme notamment dans la bande sahélo-saharienne, a indiqué mercredi à Alger le président français Emmanuel Macron. «L'Algérie et la France sont convenues de renforcer leur coopération en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme notamment dans la bande sahélo-saharienne où nous travaillons ensemble», a déclaré M. Macron à l'issue de son entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a affirmé, dans ce sens, avoir eu «un échange qui a porté sur les sujets régionaux et notre volonté de trouver une issue favorable» à la crise libyenne. «La stabilité de la Libye est un sujet sur lequel nous oeuvrons également avec les initiatives prises par la France», a-t-il ajouté, soulignant avoir eu aussi un échange qui a porté sur les déclarations du président américain, Donald Trump sur la Palestine.

L. N.

Industrie automobile

Le cahier des charges de production et montage officialisé

Plusieurs constructeurs automobiles s'intéressent au grand potentiel et opportunités qu'offre le marché national. Ils attendent le feu vert du gouvernement pour s'implanter en Algérie.

Par Meriem Benchaouia

Longtemps attendu par les différents investisseurs, le texte de loi fixant les modalités d'exercer l'industrie de production et montage de véhicules est enfin achevé après un long processus de préparation. Ainsi, le décret exécutif relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules a été publié au *Journal officiel*. Signé le 28 novembre 2017 par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ce texte définit l'activité de production ou de montage de véhicules par la fabrication de véhicules à partir de collections, composants, parties et pièces importés auprès d'un ou de plusieurs fournisseurs en un seul lot ou en lots séparés, formant un nécessaire complet d'assemblage par adjonction à des expéditions antérieures ou futures et/ou à un complément fabriqué par l'entreprise pour elle-même, ou par voie de sous-traitance ou d'acquisition auprès de producteurs locaux. L'investisseur, note le décret exécutif, est toute entité de droit algérien créée entre une partie algérienne et un partenaire étranger, tandis que le constructeur est tout fabricant de véhicules automobiles associé à travers une prise de participation dans le capital social de l'entité de droit algérien, détenteur de marques de renommée mondiale et disposant de sites de production dans, au moins, deux pays. Concernant l'intégration, il s'agit des activités réalisées en Algérie concourant à la production automobile soit en usine, soit par la sous-traitance locale et à l'exportation de pièces automobiles en résultant. L'activité de production et de montage de véhicules est ouverte aux opérateurs constitués sous la forme de sociétés



commerciales attestant d'un minimum de trois années d'expérience dans le secteur automobile et titulaires d'un agrément définitif de concessionnaire automobile délivré par le ministère de l'Industrie. L'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules est conditionné par la souscription au cahier des charges annexé à ce décret. Par ailleurs, ce texte législatif définit la procédure d'obtention de l'autorisation provisoire délivrée par le ministère de l'Industrie (types de véhicules à produire, le cahier des charges signé par la personne dûment habilitée, décision du Conseil national de l'investissement, contrat de licence de production du constructeur-partenaire et d'utilisation de la marque dont l'étendue des droits couvre l'exportation, l'engagement du constructeur partenaire pour la non-concurrence et le soutien à l'exportation, l'engagement du constructeur partenaire portant sur la vente de collections et autres de la société de projet, au même prix sortie-usine que celui appliqué à ses propres unités, usines et filiales...). L'autorisation provisoire est délivrée par le ministère de

l'Industrie dans un délai n'excédant pas les quinze jours ouvrables qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt. Selon le décret, l'autorisation provisoire permet au postulant de s'inscrire au registre du commerce et d'accomplir les démarches pour la réalisation de son investissement, mais elle ne constitue pas une autorisation d'exercice de l'activité ni d'exploitation. La durée de validité de cette autorisation provisoire est fixée pour une période n'excédant pas deux années à partir de la date de sa délivrance. En outre, l'exercice effectif de l'activité de production et de montage de véhicules est conditionné par l'obtention de l'agrément définitif dont le dossier requis est également déterminé par ce texte (demande d'obtention de l'agrément définitif, documents attestant l'existence des infrastructures et des équipements nécessaires à la production et au montage de véhicules, documents relatifs à la qualification du personnel, documents relatifs au programme de qualification des sous-traitants locaux et d'accompagnement des nouveaux investisseurs sous-traitants, liste des équi-

pelementiers du constructeur qui accompagnent le projet par des investissements en Algérie...). L'agrément définitif est délivré par le ministère de l'Industrie dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de dépôt de la demande. Par ailleurs, le même texte mentionne que les projets entrés en production avant la publication de ce décret disposent d'un délai de douze mois pour leur mise en conformité avec les dispositions qu'il prévoit. Cependant, les dispositions de ce nouveau décret ne sont pas applicables aux opérateurs de production de véhicules auxquels sont associés des établissements publics à caractère industriel et commercial du ministère de la Défense nationale. Dans l'annexe accompagnant le décret, il est stipulé, entre autres, que le bénéficiaire des avantages liés à l'investissement et au régime fiscal préférentiel prévus pour les collections destinées aux industries de montage et à celles dites CKD, est subordonné au respect des taux d'intégration. Dans ce sens, la société de production et de montage s'engage à atteindre un taux d'intégration minimum de 15% après la troisième année d'activité, à compter de la publication du cahier des charges, et de 40% à 60% après la cinquième année, et à respecter le détail des taux d'intégration progressifs par catégorie lequel est fixé par arrêté conjoint des ministres chargés des Finances et de l'Industrie et des Mines. L'annexe de ce décret porte également sur les obligations de sécurité et environnementales, la compétitivité des véhicules par rapport aux produits importés du même modèle, les exportations, la disponibilité des pièces de rechange et des accessoires.

M. B.

Mouloud Salhi, maire d'Akbou

«Notre Assemblée sera celle du rassemblement...»

L'installation des maires s'est poursuivie hier et avant-hier. Les maires de Tamokra (Zekiou Hamid), Aokas (Mohamed Lagha), Chemi (Madjid Oudek), Kherrata, Amizour, Toudja, Tizi N'berber, Ighil-Ali (Laradi Med Larbi) et Kendira, ont été installés par les chefs de daïra. A Akbou, le nouveau maire, Mouloud Salhi, issu de la liste indépendante Tadukli ou «Union», a été installé avant-hier. Ce dernier devrait débloquent la situation de la commune d'Akbou qui a engrangé un reliquat de plus de 1 000 milliards de centimes et relancer le développement, notamment les 900 opérations en souffrance depuis plus de dix années. Dans son allocution à l'occasion de sa prise de fonction, Mouloud Salhi a souligné que son élection «va assurément et désormais réhabiliter le bon fonctionnement de l'Assemblée», rappelant son

engagement de «n'exclure aucune bonne volonté ni compétence de quelque formation qu'elle soit à la contribution au développement de notre collectivité». Il dira au sujet de l'élection municipale : «Pour nous, c'est un formidable et limpide exercice démocratique dont le résultat ne peut être que bénéfique et une leur d'espoir pour notre collectivité». Il a ensuite relevé le rôle de l'élu disant qu'«un élu librement choisi devra incarner le rôle de toute l'Assemblée élue et non agir exclusivement pour la satisfaction de son propre électoral». Pour lui, «la lutte partisane au sein de l'Assemblée doit cesser au moment où les urnes ont prononcé leur irréversible verdict». Car, dit-il, «les populations de notre commune ont toutes besoin de notre entente, de notre concertation, de notre entraide et de notre engagement en tant qu'élu com-

munal à l'effet de leur permettre de jouir pleinement des bienfaits de la citoyenneté recouvrée et enfin retrouvée». Il dira également : «Notre Assemblée incarnera de nouvelles idées, elle sera celle du rassemblement et de la mobilisation de toutes les ressources, de toutes les potentialités et compétences de la commune à travers tous les mécanismes de dialogue et de concertation. Notre Assemblée sera cet espace de dialogue et de concertation de toutes les bonnes volontés et de toutes les personnes soucieuses et conscientes des enjeux et défis à venir. Elle sera celle des femmes et des hommes qui auront fait preuve d'engagement et de dévouement aux côtés de leurs concitoyen(ne)s pour les servir et servir l'intérêt suprême de la commune». «Devant la nécessité de relever la tête et de sortir Akbou de son marasme,

elle est résolue à ne plus subir, mais agir, avec vous, pour recréer l'espoir, renforcer la confiance et garantir un épanouissement des Akbouciennes et des Akbouciens», a-t-il souligné. Donnant sa vision de la gestion, M. Salhi dira : «C'est avant tout un esprit. Un esprit ouvert sur l'universalité, la modernité, l'éco-citoyenneté et la démocratie participative. Un esprit capable d'agir de manière à ce que notre commune reprenne ses esprits pour aller de l'avant d'un pas confiant. Un esprit d'équipe capable d'œuvrer efficacement afin que le développement et la bonne gouvernance ne soient pas une simple vue de l'esprit mais une vision pour sortir notre commune des limbes de l'indigence et du sous-développement, rendre espoir à notre jeunesse et relever les énormes défis qui sont surmontables». Il a

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Rupture symbolique

Suite de la page une

Sans doute ne devaient-ils pas se faire beaucoup d'illusions sur leur impartialité dans leur rôle de seul médiateur dans le conflit avec Israël, mais le temps est venu pour eux de rejeter jusqu'à cette supercherie. Les Etats-Unis ont du point de vue des Palestiniens commis la faute impardonnable, même si le geste peut sembler d'abord sans grande conséquence. Le conflit n'a pas évolué d'un iota du fait que le pouvoir américain veuille déplacer son ambassade. Ce qui par contre est nouveau, c'est que les Etats-Unis ont pris le parti d'abandonner toute prétention à la neutralité dans le conflit israélo-palestinien. Neutres, bien sûr ils ne l'ont jamais été, mais là ils proclament haut et fort leur partialité, ils la revendiquent pour ainsi dire, ne laissant du même coup aux Palestiniens d'autre choix que de répudier leur médiation. Pour ces derniers, déplacer l'ambassade américaine ou abandonner la solution des deux Etats, c'est en effet du pareil au même. A l'heure où ces lignes sont écrites, le président américain n'a pas encore parlé en ce sens, mais il semble bien que les dés en sont jetés, qu'il ne se raviserait pas à la dernière minute. La conséquence première en sera la rupture des liens avec les Palestiniens, qui n'auront plus la moindre raison de croire les Américains. Ceux-ci n'ont pourtant pas agi de façon irréfléchie, ils ont au contraire attendu le bon moment pour prendre une mesure aussi chargée symboliquement. C'est le besoin qu'ont d'eux mais également d'Israël les monarchies du Golfe dans leur conflit avec l'Iran, qui menace de tourner à une guerre ouverte, qui les a sans doute déterminés à passer outre les protestations et avertissements des Palestiniens. Il est déjà arrivé aux Saoudiens de minimiser le déplacement de l'ambassade américaine à Jérusalem. Et pour cause, leur priorité est ailleurs. Une conjonction d'intérêts en eux-mêmes disparates a pour première traduction un geste en apparence sans conséquence mais qui en réalité est dans un rapport étroit à un contexte régional préluant à la guerre.

Hocine Cherfa

Enseignement de la langue arabe

Les spécialistes appellent à une formation spécifique des cadres pédagogiques

■ Lors de la journée d'étude sur les effets des réformes pédagogiques dans la didactique de la langue arabe, deuxième génération de l'enseignement moyen, les participants ont recommandé la mise en place d'une formation spécifique des cadres pédagogiques spécialisés dans l'enseignement de la langue arabe.

Par Thinhinene Khouchi

Assistant à la clôture de leurs travaux abrités par la bibliothèque centrale de l'université Abou Bakr-Belkaid de Tlemcen, les participants ont expliqué que cette formation constitue le principal processus de la réforme. Les professeurs et enseignants universitaires présents à cette rencontre, organisée par l'unité de recherche sur la langue arabe de Tlemcen, ont aussi invité à la révision des conditions de recrutement des enseignants et professeurs de langue arabe. Le changement de la stratégie de la pratique pédagogique pour l'enseignement de cette langue en surmontant l'approche par compétences et en instaurant de nouvelles approches, a figuré également, dans les recommandations de cette journée qui a mis l'accent, par ailleurs, sur la nécessité de changer le processus de réforme en passant du quantitatif au qualitatif. Les participants ont appelé, enfin, à la mise en place de liens entre le centre de recherche scientifique et technique pour le développement de la langue arabe, ses deux unités de recherche de Tlemcen et Ouargla et le ministère de l'Éducation nationale. De son côté, le directeur du centre de recherche scientifique et techniques pour le développement de la langue arabe de Bouzaréah, Cherif Meribi, a affirmé que les efforts engagés par le centre et les unités de recherche qui lui sont rattachés visent à faire bénéficier le ministère de l'Éducation nationale de ces actions dans le cadre des réformes du secteur. Intervenant à l'occasion de cette journée, il a souligné que ces efforts sont complémentaires à ceux du ministère de l'Éducation et visent, tous les deux, à améliorer l'enseignement de la langue arabe. Le responsable du centre de recherche a mis l'accent sur la nécessité de revoir les livres élaborés pour le secteur de l'éducation afin de pallier les insuffisances relevées dans le domaine de la pratique de l'enseignement, suggérant l'amélioration constante de la prise en compte des résultats des recherches engagées par le CRSTDLA qui ne cesse de se pencher sur un secteur clé pour le pays. Tout en mettant en relief la compréhension de la ministre de l'Éducation concernant la nécessité de prendre en considération ces efforts de recherches, le directeur du centre s'est félicité, également, de la décision de la ministre, Nouria Benghebrat portant organisation de journées communes avec le centre et l'unité de recherche de Tlemcen. Pour sa part, la représentante de la ministre, Samia Mansouri, a



PH/D.R.

relevé la disponibilité des deux ministères d'établir des ponts dans le domaine de la recherche concernant, entre autres, les réformes de l'éducation, soulignant que la langue arabe constitue l'une des constantes de l'identité nationale, d'où l'intérêt du thème de cette rencontre. «A

travers ces actions, il s'agit d'enrichir les connaissances des apprenants par le biais d'une utilisation juste et judicieuse de la langue arabe, la langue nationale officielle», a-t-elle déclaré affirmant que «nos élèves sont confrontés aux problèmes de la compréhension dès le cycle pri-

maire». Selon elle, la langue arabe doit être une langue de compréhension, d'assimilation et d'expression, d'où l'intérêt de renforcer la formation des enseignants pour atteindre ces objectifs. Elle a invité, par ailleurs, à l'investissement dans les études et recherches engagées par le

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour dépasser la compréhension du discours au niveau de l'école et atteindre la phase de son analyse, ainsi qu'à l'établissement de ponts entre les deux secteurs.

T. K.

Ghardaïa

Une production de 7 200 qx d'arachide engrangée

Une production estimée à 7 200 quintaux d'arachides «bio» a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de la campagne arachidière 2017, a déclaré mercredi la direction des services agricoles (DSA). La cueillette de cette production d'arachides, circonscrite principalement sur les terres sablonneuses irriguées des localités de Seb Seb, Mansourah et Métili et à laquelle une superficie cumulée de près de 400 hectares lui a été consacrée, a atteint un rendement de 18 qx à l'hectare, a indiqué à l'APS l'ingénieur en chef chargé des statistiques auprès de la DSA, Khaled Djebrit. Ce rendement à l'hectare, qui reste extrêmement faible comparativement au rendement dans d'autres pays africains où il dépasse les 40 qx à l'hectare, s'explique par la faible technicité des agriculteurs en matière de culture d'arachide, l'utilisation de semences de faible rendement sur des terres éparées, ajouté à la prolifération de nombreux rongeurs et volatiles sur ces terres agricoles, a-t-il relevé. La culture des cacahuètes dans la wilaya de Ghardaïa reste toujours au stade traditionnel sur des petites exploitations familiales, a fait savoir l'in-

génieur en chef, précisant que son introduction dans la région remonte aux années 30 du siècle dernier. Elle a été introduite par un agriculteur dans la région de Seb Seb, en réalisant un semis d'un kilogramme d'arachides d'une variété égyptienne avant d'être cultivée et répandue dans les autres localités de la wilaya, a-t-il ajouté. Les premières récoltes d'arachides ont envahi les états du souk de Ghardaïa, avec un prix oscillant entre 450 et 550 DA le kilogramme, selon la taille de la gousse. De tous les produits qui s'offrent aux touristes et autres visiteurs de l'incontournable souk de Ghardaïa, ce sont les différentes variétés de dattes et les arachides de qualité supérieure de la région de Seb Seb qui retiennent l'attention. Car, bien que la production arachidière n'ait pas encore atteint sa vitesse de croisière, les cacahuètes de «Seb Seb» ont gagné une notoriété qui a dépassé les frontières de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on indiqué-t-on. De nombreux vendeurs professionnels achètent en gros la production arachidière de Seb Seb avant de la griller dans les fourneaux des torréfacteurs très répandus à Ghardaïa et la redistribuent ensuite au détail. Le

produit est très prisé, notamment par les touristes et autres vacanciers de passage à Ghardaïa, a fait savoir Ammi Bachir (vendeur), précisant que les visiteurs qui se promènent dans le souk ont souvent des sachets de cacahuètes de Seb Seb à la main.

Un produit d'une bonne qualité gustative

L'arachide de «Seb Seb» est l'une des meilleures au monde, a souligné fièrement Hadj Kada, responsable de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), indiquant que ce produit a une qualité gustative «unique» due essentiellement à la qualité de l'eau de cette localité agricole et sa culture «bio» (sans aucun engrais). De nombreux cultivateurs de la région accordent un grand intérêt à l'intensification de l'arachide qui constitue «une culture qui rapporte», notamment avec l'abondance de l'eau, l'ensollement et un sol sablonneux, a expliqué un technicien de la DSA. Les services de la DSA, en collaboration avec la chambre de l'agriculture, ont entamé une campagne de sensibilisation

visant à regrouper les cultivateurs d'arachides en une association ou groupement, en vue de les former et les orienter pour l'acquisition de moyens et semences de qualité afin d'intensifier cette culture dans la région et attirer des investisseurs pour une industrie agroalimentaire créatrice d'emploi. Des spécialistes dans le développement rural estiment que l'intensification de cette culture «stratégique», soutenue d'une formation technique des agriculteurs, peut générer un développement durable pour ces contrées enclavées, en créant des unités de conditionnement de cacahuètes, des huileries ou des savonneries. On peut également y fabriquer le beurre d'arachide à partir des graines d'arachide qui sont grillées, broyées et malaxées, avant d'y ajouter des émulsifiants pour que l'huile libérée par le broyage reste en suspension. De la famille des légumineuses ou Fabacées, l'arachide (*Arachis hypogaea*) est très nutritive. Les graines ou cacahuètes renferment de 40 à 50% d'huile et de 20 à 30% de protéines et constituent une source considérable en vitamine B.

Siham N.

Finances

Recettes fiscales pétrolières en hausse et forte baisse du déficit du Trésor

■ Les recettes de la fiscalité pétrolière effectivement réalisées sur les 7 premiers mois de 2017 ont enregistré une hausse de 25,03% par rapport à la même période de 2016, tandis que le déficit du Trésor a reculé de plus de 65%, a appris l'APS auprès du ministère des Finances.

Par Anissa A

Entre janvier et fin juillet 2017, les recettes fiscales pétrolières recouvrées ont augmenté à 1 275,05 milliards de dinars (mlds DA) contre 1 019,8 mlds DA sur la même période de 2016. Cette hausse intervient dans le sillage de l'augmentation des cours pétroliers, sachant que la loi de finances 2017 (LF2017) a été éla-



P.N.D.R.

borée sur la base d'un prix référentiel de baril de pétrole à 50 dollars alors qu'entre janvier et fin octobre 2017, le prix moyen

du baril de pétrole brut s'est établi à 51,7 dollars contre 43,5 dollars sur la même période de 2016. Pour rappel, la LF 2017 a

été tablé sur une fiscalité pétrolière de 2 200 mlds DA sur toute l'année en cours. Ainsi, le taux de réalisation jusqu'à fin juillet est

de 58%. Quant aux ressources ordinaires, elles ont enregistré une forte hausse de l'ordre de 71% en se chiffrant à 2 752,1 mlds DA jusqu'à fin juillet 2017 contre 1 606,75 mlds DA sur les 7 premiers mois de 2016. Dans le détail, les ressources ordinaires effectivement enregistrées sont composées de recettes fiscales ordinaires avec 1 608,6 mlds DA sur les 7 premiers mois 2017 (contre 1 503,31 mlds DA sur la même période de 2016), de recettes ordinaires avec 159,44 mlds DA (contre 100,42 mlds DA), des recettes d'ordres, dons et legs avec 12 millions de DA (contre 22 millions de DA) ainsi que des recettes exceptionnelles avec 984,05 mlds DA (contre 3 mlds DA). Ainsi, les recettes budgétaires globales (fiscalité pétrolière et ressources ordinaires) effectivement réalisées ont atteint 4 027,14 mlds DA entre janvier et fin juillet 2017 contre 2 626,54 mlds DA sur la même période de 2016, en hausse de plus de 53%. La LF 2017 a prévu des recettes budgétaires annuelles de 5 635,5 mlds DA. Le taux de réalisation est donc de 71,5% sur les 7 premiers mois. Pour ce qui est des dépenses budgétaires effectivement engagées entre janvier et fin juillet 2017, il est constaté un léger recul de l'ordre de 1% par rapport à la même période de 2016. En effet, elles se sont établies à 4 595,77 mlds DA contre 4 637,54 mlds DA, et ce, avec des dépenses d'équipement qui ont diminué à 1 592,33 mlds DA (contre 1 775,85 mlds DA (-10,3%)). Par contre, les dépenses de fonctionnement ont augmenté à 3 003,44 mlds DA contre 2 861,7 mlds DA (+5%). La LF 2017 a prévu des dépenses budgétaires de 6 883,2 mlds DA (des dépenses de fonctionnement de 4 591,8 mlds DA et des dépenses d'équipement de 2 291,3 mlds DA). Le taux de réalisation est ainsi de 67% jusqu'à fin juillet 2017. Pour ce qui est du solde du Trésor public, son déficit a fortement diminué sur les 7 premiers mois de l'année en cours, comparativement à la même période de l'année précédente. Son déficit s'est établi à 734,6 mlds DA contre un déficit de 2 133,53 mlds DA sur la même période de 2016, en baisse de 65,5%. La LF 2017 a prévu un déficit du Trésor public de 1 297 mlds DA sur l'année en cours.

A. A./APS

Pétrole

Le prix du panier-Opep se maintient à plus de 60 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 60,87 dollars le baril contre 61,45 dollars la veille, a indiqué hier l'organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Mardi, les cours de l'or noir progressaient légèrement en fin d'échanges européens dans un marché calme après la réunion de l'Opep et à la veille des données hebdomadaires sur les réserves américaines. En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 62,68 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 23 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile

Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier prenait 5 cents à 57,52 dollars. L'Opep et ses dix partenaires, dont la Russie, ont renouvelé jeudi jusqu'à fin 2018 l'accord de baisse de la production, qui vise à rééquilibrer le marché mondial et à redonner des couleurs aux prix du baril. La décision était amplement anticipée mais l'organisation a évité une chute des prix, comme cela avait été le cas en mai, quand l'Opep avait renouvelé son accord de trois mois. «L'accord laisse ouverte l'option d'une fin plus rapide que prévu, mais nous notons désormais la détermination (des participants, ndlr) dans nos prévisions», ont expliqué des analystes, qui ont revu à la hausse leurs prévisions pour le Brent et le WTI. A plus court terme, les marchés attendront les données hebdomadaires sur les réserves d'essence des Etats-Unis qui devaient être publiées par le Département américain de l'Energie (DoE)

hier. Les analystes tablent sur une baisse de 2,32 millions de barils des réserves de brut, sur une hausse de 2,38 millions de barils des réserves d'essence et sur une hausse de 1,05 million de barils des réserves de produits distillés, selon la médiane d'un consensus d'analystes compilé par l'agence Bloomberg. Les derniers chiffres, publiés mercredi dernier par le (DoE) faisaient part d'une forte baisse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis lors de la quatrième semaine d'affilée. Ainsi, les réserves commerciales de brut ont diminué de 3,4 millions de barils pour s'établir à 453,7 millions, alors que les analystes tablaient sur une baisse un peu moins marquée de 2,95 millions de barils. A ce niveau, les réserves commerciales de brut ont été en baisse de 7,1% par rapport à la même époque en 2016 mais restent dans la

limite supérieure de la fourchette moyenne pour cette période de l'année. Les réserves d'essence ont de leur côté fortement gonflé de 3,6 millions de barils, alors que les analystes s'attendaient à une hausse de 1,02 million de barils. Elles s'inscrivent en repli de 5,3% par rapport à la même période l'an dernier et se maintiennent au milieu de la fourchette moyenne pour cette période de l'année. La production de brut a pour sa part de nouveau augmenté, les Etats-Unis extrayant en moyenne 9,68 millions de barils par jour contre 9,65 mbj la semaine précédente, inscrivant un quatrième record de suite depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées en 1983. Les exportations d'or noir sont de leur côté montées à 1,41 million de barils par jour, en baisse par rapport à la semaine précédente. Les importations ont de nouveau reculé, à 7,33 mbj contre 7,87 mbj la semaine précédente.

Cérine N./Agences

Chine

Le numérique représente le tiers de l'économie

Le numérique représente près du tiers de l'économie chinoise, a indiqué un rapport publié en marge de la Conférence mondiale de l'internet, organisée à Wuzhen (Est). L'économie numérique se montait en Chine à 22 580 milliards de yuans (2 875 milliards d'euros) en 2016, selon le rapport de l'Académie chinoise

de cyberspace. Cette somme représente 30,3% du produit intérieur brut (PIB) chinois, soit la proportion la plus élevée dans le monde après les Etats-Unis, d'après les auteurs du rapport. L'économie numérique a explosé en Chine ces dernières années, largement à la suite du boom du commerce en ligne et de l'omni-

présence des téléphones portables, que les Chinois utilisent pour commander un taxi ou un repas ou même pour payer leurs légumes au marché. La planète compte 3,89 milliards d'internautes et la Chine en réunit à elle seule 751 millions, selon un chiffre cité par l'agence Chine nouvelle. APS

Bourse de Tokyo

L'indice Nikkei finit en nette baisse

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a cédé presque 2% à la clôture mercredi. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a chuté de 1,97%, soit 445,34 points, à 22 177,04 points, tandis que l'indice élargi Topix perdait 1,43%, soit 25 55 points, à 1 765,42 points. Sur le front des changes,

le yen s'appréciait par rapport au dollar, qui valait mercredi 112,11 yens contre 112,60 la veille à la clôture de Tokyo. Le monnaie japonaise grimpa aussi sensiblement face à l'euro, qui s'échangeait pour 132,75 yens, contre 133,61 yens mardi.

R. E.

M'sila

L'attribution de locaux commerciaux non-exploités entamée

■ Une opération d'attribution de locaux commerciaux non-exploités dans la ville de M'sila au profit des instances publiques a été lancée, a déclaré mardi le chef de l'exécutif local.

PH. > D. R.



Par Lyes B.

S exprimant en marge d'une visite d'inspection de plusieurs chantiers dans la ville de M'sila, Hadj Mokdad a indiqué qu'en plus de l'octroi de locaux commerciaux

de l'avenue d'El Mouilha, au chef lieu de wilaya au profit des services de la Sûreté nationale, un total de 100 locaux commerciaux, réalisés depuis plusieurs années et non exploités, sera attribué aux services de la direction du commerce pour y installer le siège de la chambre de

commerce de wilaya et d'aménager le reste en un espace d'exposition commerciale.

Le wali de M'sila a ajouté que le centre commercial, réalisé dans le cadre des marchés de proximité et qui demeure non opérationnel, sera mis à la disposition de la direction de la jeu-

nesse et des sports (DJS) afin de le réaménager en une salle omnisports, a ajouté le même responsable.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif local a exhorté l'entreprise réalisatrice de la bibliothèque communale dans le quartier «Ichbilia» de relancer le chantier

de ce projet, précisant que ce projet «sera livré en janvier prochain».

Il est à noter que ce projet a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 24 millions de dinars, dont quatre millions, ont été alloués par le Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

Le chef de l'exécutif local a également mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de réalisation d'une mosquée de la ville de M'sila, en vue de la réceptionner dans «les plus brefs délais».

L. B./APS

Mostaganem

Le taux de remplissage des barrages a atteint 60%

LE TAUX de remplissage des trois barrages de la wilaya de Mostaganem a atteint 60% suite aux dernières précipitations, a-t-on appris mardi du directeur des ressources en eau. Moussa Lebgaâ a indiqué que la pluie enregistrée le week-end dernier a atteint 42 millimètres permettant une augmentation de 10% des eaux stockées dans les barrages de Kerada (Sidi Ali), d'Oued Chellif (Oued El Kheir) et d'Oued Kramis (Achaacha). L'apport du barrage de Kerada qui est le réservoir du système du MAO (système de transfert des eaux Mostaganem-Arzew-Oran) a atteint 80%, soit 60 millions de mètres cubes, celui du barrage de Oued Chellif du même système est à 52% (28,6 millions m³) et Oued Kramis à 48% (21,6 millions m³), a souligné le même responsable. M.

Lebgaâ a également fait savoir que les eaux emmagasinées au niveau des barrages sécuriseront suffisamment la wilaya de Mostaganem dans les années à venir. Ces apports s'ajoutent aux quantités produites par la station de dessalement de l'eau de mer (200 000 m³ par jour) et les nappes phréatiques dont les réserves atteignent 55 millions m³/an. La capacité de stockage des trois barrages de la wilaya de Mostaganem est de 175 millions m³ répartis entre le barrage de Kerada (75 millions m³), Oued Chellif (55 millions m³) et Oued Kramis (45 millions m³). La wilaya de Mostaganem compte sur ces trois barrages, la station de dessalement de l'eau de mer (10 km à l'est de Mostaganem) et 21 forages pour couvrir ses besoins en eau potable estimés à 210 000 m³/jour.

Hocine A.

Constantine

Lancement du chantier de réhabilitation du tunnel de Djebel El Ouahch

Les travaux de réhabilitation du tunnel de la région de Djebel El Ouahch (Constantine), une partie de l'autoroute Est-ouest ayant subi un affaissement partiel en janvier 2014, seront lancés «avant fin 2017», a indiqué mardi le directeur régional de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), Mohamed Kafi.

L'opération de réhabilitation de cette partie de l'autoroute avait été lancée en août dernier, a rappelé le même responsable, précisant que depuis, l'entreprise engagée pour la conduite des travaux, à savoir Cosider, avait lancé une étude technique d'évaluation et de caractérisation du sol avant d'entamer l'opération de réhabilitation.

Des essais techniques ciblant le terrain du tunnel endommagé et des études d'in-

vestigation et d'évaluation du sol sont en cours par des experts de renommée internationale et seront finalisés «dans 15 jours», a souligné M. Kafi, tout en faisant part de l'importance des travaux «préparatoires» dans la réussite de l'opération de réhabilitation. Une fois «établi» le rapport d'investigation, l'entreprise nationale Cosider passera à la phase travaux qui portera essentiellement sur les opérations de forage et d'injection de béton, a ajouté M. Kafi, rappelant les efforts consentis par le gouvernement pour récupérer cette voie névralgique de la cartographie routière nationale.

Le délai de réalisation de ce chantier a été revu à la baisse, a révélé le directeur régional de l'ANA, précisant que «l'opération sera réalisée en 18 mois au lieu de 24 mois pré-

ablement arrêté dans le contrat du marché».

«La réduction des délais de réalisation n'affectera en rien les normes de sécurisation requises», a assuré Mohamed Kafi, affirmant qu'un plan de contrôle et de suivi a été prévu pour «un accompagnement ininterrompu» de tout le processus de mise à niveau de ce tunnel qui fait jonction entre les parties ouest et nord-est de la tranche orientale de l'autoroute Est-Ouest reliant Constantine à El Tarf. Avec la réouverture de ce tunnel de 1 900 mètres, le circuit initial de l'autoroute sera récupéré et la déviation de 13 km, réalisée pour remédier à la fermeture de ce tunnel, sera «une autre alternative» pour les automobilistes, a soutenu le directeur régional de l'ANA.

Ghania G.

El Tarf

Généralisation des réseaux de distribution du gaz naturel

La distribution publique du gaz de ville sera généralisée «avant fin 2018» à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf avec le raccordement de nouvelles zones au réseau d'alimentation en cette énergie, a indiqué le chef de l'exécutif, Mohamed Belkateb.

Les conduites devant ramener le gaz aux localités de la wilaya ont été déjà réalisées, a précisé lundi le wali, en marge des «portes ouvertes» organisées par la direction de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) sur le danger du monoxyde de carbone, soulignant qu'avec le raccordement de nouvelles zones, la wilaya d'El

Tarf passera de 56% du taux de couverture à 100% d'«ici à la fin de 2018». Selon la même source, les efforts de l'Etat tendant à faire bénéficier les couches démunies de cette précieuse énergie, ont, à ce jour, permis «le raccordement des foyers de vingt communes de cette wilaya».

Une enquête «sera lancée incessamment» par les services de la wilaya dans le but de recenser les familles nécessitées «devant bénéficier d'une prise en charge du coût de raccordement au réseau de distribution du gaz», a indiqué Mohamed Belkateb. De son côté, le directeur local de l'éner-

gie, Mourad Khelifa, a indiqué que près de 250 foyers localisés dans la commune de Bougous «seront raccordés la semaine prochaine» au réseau de distribution publique de gaz de ville.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la généralisation de l'opération d'alimentation en gaz naturel, énergie inexistante en 2000 dans la wilaya d'El Tarf, a-t-il rappelé, tout en mettant en exergue l'importance de cet investissement public dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment ceux des zones montagneuses.

Les «portes ouvertes», de trois jours organisées à la placette publique sous le slogan «tous

pour un hiver dans la quiétude», visent à sensibiliser les citoyens quant à l'impérative vigilance dans l'utilisation du gaz et la manipulation des équipements fonctionnant au gaz naturel notamment en cette période de froid. Les bons réflexes à adopter, le recours à des professionnels pour le ramonage ou autres opérations de maintenance, ainsi que les différentes prestations assurées aux clients et diverses autres explications inhérentes au thème ont été présentés aux visiteurs pour permettre à tout un chacun de passer un hiver à l'abri de tout risque.

R.R.



Prétendue «percée» dans les rangs de pays soutenant la cause sahraouie

Les propos marocains «mensongers», selon Ould Salek

■ Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a qualifié à Alger, de «mensongers» les propos de milieux marocains sur une prétendue «percée» dans les rangs de pays soutenant la cause sahraouie, affirmant que le régime marocain cherche à travers cette «supercherie» à faire accroire à son opinion publique qu'il enregistre des avancées sur la scène africaine «dans le but d'occulter l'échec des gouvernements marocains successifs à prendre en charge les revendications sociales» du peuple marocain.



Par Lamine H.

«**L**es propos de milieux marocains sur une prétendue percée dans les rangs de certains Etats soutenant la cause sahraouie participent d'une tentative visant à faire accroire à l'opinion publique marocaine que les actions du roi du Maroc trouvent un écho dans des capitales africaines. C'est un pur mensonge et une tromperie flagrante dont le but est de masquer l'échec des gouvernements marocains successifs à prendre en charge les revendications sociales dans leur pays», a précisé M. Ould Salek lors d'une conférence de presse au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger. Il a rappelé dans ce sens que lorsque le Maroc a tenté de semer le trouble concernant la position de Pretoria à l'égard de la cause sahraouie après la rencontre entre le roi Mohammed VI

et le président Jacob Zuma en marge du sommet Union africaine-Union européenne (UA-UE) à Abidjan, M. Zuma a répondu clairement que cette rencontre a eu lieu à la demande du souverain marocain et non pas le contraire comme le laisse entendre la machine de propagande marocaine. Mieux encore, a ajouté M. Ould Salek, le président sud-africain avait affirmé que la demande marocaine portait sur le rétablissement des relations diplomatiques rompues depuis 2004, assurant que «ces relations bilatérales avec le Maroc ne sauraient influé la position sud-africaine claire et constante à l'égard de la cause sahraouie». «L'Afrique du Sud est un pays respecté, qui défend les principes de lutte contre le colonialisme et qui croit profondément au droit des peuples à l'autodétermination. Sa position vis à vis de la cause sahraouie demeure constante et indéfectible, c'est l'un des pays revendiquant avec force la décolonisation au Sahara

occidental», a soutenu le chef de la diplomatie sahraouie. Estimant que «le monde entier connaît ces supercheries», le ministre sahraoui a rappelé les manœuvres ayant entourées la visite du souverain marocain à Cuba, et qui ont amené le gouvernement de ce pays à réitérer sa position inaliénable en faveur de la cause sahraouie. M. Ould Salek a précisé, à ce propos, que toutes ces tromperies dénotent de «la faiblesse du prétexte de la partie marocaine quant à son occupation du Sahara occidental face à la consistance du prétexte sahraoui et la persévérance des Sahraouis dans leur lutte pour l'indépendance». M. Ould Salek a indiqué que le dernier sommet UA-UE a été une «grande déception pour le Maroc et la France après que l'UA ait imposé son respect en tant qu'organisation représentant tous les pays du continent sans exclusion ou exception», estimant que c'est là une véritable victoire pour l'UA après des décennies d'ingérence dans ses affaires.

L'Afrique du Sud dément et réitère son soutien à la cause sahraouie

La ministre sud-africaine des Affaires environnementales, Edna Molewa, avait affirmé lundi que les informations faisant état d'un changement de position de l'Afrique du Sud vis-à-vis de la cause sahraouie et du Front Polisario de «mensongères et trompeuses», a indiqué la presse sud-africaine M^o Edna Molewa qui est également présidente du sous-comité des relations inter-

nationales de l'African National Congress (ANC), a démenti dans une déclaration au journal sud-africain NEWS 24 les informations rapportées par des publications locales qui ont fait état d'un «changement majeur» de position de l'Afrique du Sud à l'égard de la cause sahraouie. La position du gouvernement sud-africain et de l'ANC n'a pas changé en ce qui concerne la question du Sahara occidental. Notre soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui est indéfectible, a déclaré la ministre sud-africaine, soulignant que «c'est une position réitérée et réaffirmée par tous les dirigeants qui se sont succédé à la tête de l'ANC». Elle a ajouté que l'ANC a «des liens fraternels avec le Front Polisario et reconnaît la République arabe sahraouie démocratique. Elle considère l'occupation du Sahara occidental comme une forme de colonialisme et reste forte dans son opposition à la poursuite de l'occupation». Elle a rappelé que «ce sont les Marocains qui avaient rompu leurs relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud lorsque le président de l'époque, Thabo Mbeki, avait établi en 2004 les relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie». Ces rumeurs ont été colportées suite à la rencontre entre le président sud-africain actuel, Jacob Zuma, et la ministre des Affaires étrangères, Maite Nkoana-Mashabane, avec le roi du Maroc en marge du 5^e Sommet Union africaine-Union européenne à Abidjan en Côte d'Ivoire, rappelle-t-on. La ministre s'est étonnée des informations infondées ayant été rapportées au sujet de

la teneur des discussions entre Zuma et le roi du Maroc.

L. H./APS

Tunisie Le pays parmi les 17 paradis fiscaux pointés du doigt par l'Union européenne

«**NOUS AVONS** adopté aujourd'hui au niveau de l'Union européenne une liste d'États qui ne font pas le nécessaire pour lutter contre l'évasion fiscale. Cette liste qui est une liste noire comprend 17 États», vient de déclarer ce mardi Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances français lors d'une réunion des ministres des Finances de l'Union Européenne à Bruxelles. Les ministres européens des Finances ont, en effet, validé une liste comportant 17 paradis fiscaux, tous extérieurs à l'UE: les Samoa, les Samoa américaines, l'île de Guam, le Bahreïn, Grenade, la Corée du Sud, Macao, les Îles Marshall, la Mongolie, la Namibie, les Palaos, Sainte-Lucie, Trinité et Tobago, la Tunisie, les Émirats arabes unis, Panama et la Barbade. Parmi eux, la Tunisie avec le Panama et les Émirats arabes unis ont d'après le journal «Le Monde» «envoyé de nouveaux engagements de dernière minute» refusés par les ministres compte tenu de leur annonce tardive. Le journal rapporte toutefois qu'ils «seront éventuellement sortis de la liste dans les semaines qui viennent si leurs engagements sont jugés sérieux». D'autres pays, échappant de peu à la sanction, seraient quant à eux sur «liste grise» comme le Maroc et le Cap Vert. Ils sont en tout 47 pays ayant pris «des engagements qui doivent être suivis» d'après Bruno Le Maire. On parle aussi de la liste «Hurricane» (Ouragan) prenant en compte les îles ayant été touchées cet été par des ouragans – comme Anguilla ou les Bahamas – en leur accordant du temps supplémentaire pour faire leurs preuves. Notons aussi que certains États comme le Qatar, auraient également été graciés au vu des rapports amicaux qu'ils entretiennent avec l'UE. R.M.

Maroc/Hirak

Nasser Zefzafi évacué à l'hôpital lors de son procès

Le leader du mouvement de contestation «Hirak» dans le nord du Maroc, Nasser Zefzafi, a été transporté d'urgence à l'hôpital mardi alors qu'il comparait devant la justice à Casablanca, a indiqué un de ses avocats. Nasser Zefzafi comparait mardi matin avec 53 co-accusés devant la Cour d'appel de Casablanca quand il a dit «ressentir un malaise», a expliqué son avocat, Abdessadek El Bouchtaoui, cité par l'AFP. Depuis mai, les autorités marocaines ont arrêté «des centaines de manifestants», dont des mineurs, pendant les manifestations et «au moins 410 sont actuellement détenus», selon Amnesty International qui demande la libération de ces «prisonniers de conscience». «Les autorités marocaines doivent libérer immédiatement et sans condition Nasser Zefzafi, le leader du mouvement de protesta-

tion, ainsi que le journaliste Hamid El Mahdaoui et tous les autres détenus dans le cadre des manifestations du Rif et pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains», a déclaré l'organisation des droits de l'Homme dans un communiqué. L'ONG souligne que la répression contre ceux qui ont manifesté pacifiquement ou qui ont couvert des manifestations en ligne ces derniers mois a été «implacable», déplorant le maintien du leader du mouvement de protestation, Nasser Zefzafi, en isolement pendant 176 jours. Le journaliste Hamid El Mahdaoui a subi le même isolement pendant plusieurs semaines. La directrice de la recherche en Afrique du Nord à Amnesty, Heba Morayef, a relevé que le tribunal de Casablanca a refusé la libération sous caution de 50 des 54 accusés dans les procès du Rif. Elle souligne

que Nasser Zefzafi et cinquante-trois autres personnes détenus dans le cadre du mouvement de protestation du Rif marocain, sont jugés actuellement pour des accusations «incompatibles» avec les obligations du Maroc en matière de droits de l'Homme. «Les personnes accusées d'infractions à la sécurité de l'Etat pourraient, si elles étaient condamnées, faire face à 20 ans de prison. Certaines sont même accusées de tentative de meurtre et risquent d'être condamnées à perpétuité», a averti Heba Morayef. Le «Hirak» né en octobre 2016 dans le nord du royaume après qu'un poissonnier, Mohcine Fikri, ait été tué broyé par un camion à ordures alors qu'il essayait de récupérer son poisson confisqué par la police.

Amel N.

Salon Autowest

Une manifestation sans aucun «goût»

Page animée par Ali Zidane

Dans le cadre du programme annuel des manifestations économiques que SOMEX International Plus organise à travers le pays, nous avons l'honneur et le plaisir de vous informer de la tenue la 17^e édition du Salon de l'automobile, Cycles et Motocycles de l'Ouest AUTOWEST 2017, en partenariat avec le Centre des Conventions d'Oran. Cette 17^e édition se tiendra du 10 au 16 décembre 2016 au centre des expositions et conventions Mohamed-Ben Ahmed à Oran.

Cette édition 2017 de l'AUTOWEST sera organisée sous le Slogan : «La production automobile algérienne : une réalité» avec l'exposition d'un nombre appréciable de marques et modèles de véhicules, Motos et camions montées en Algérie et s'étalera sur plus de 10 000

m² de surfaces d'expositions avec des stands d'exposition en grande majorité personnalisés, et la présentation des gammes les plus complètes possibles.

La Moto, le petit utilitaire et le camion seront aussi présents lors de cette édition, sans oublier la presse spécialisée, et les services liés à l'automobile: financement, assurances, géolocalisation, et autres services.

Pour les marques participantes à cette manifestation, elles se comptent sur les doigts d'une seule main. 85% des concessionnaires et acteurs de l'automobile activant sur le marché algérien ont décliné l'invitation de prendre part au salon autowest qui ne fera point long feu à ce rythme là. Le peu de participants enregistrés à cette édition sont essentiellement ceux qui disposent d'unité d'assemblage.

Les marques VP/VU/VI présentes sont :

RENAULT, RENAULT ALGERIE PRODUCTION, DACIA, HYUNDAI, CHEVROLET, OPEL, SUZUKI, KIA EL DJAZAIR, et MERCEDES ALGERIE. MERCEDES V, MERCEDES TRUCKS ET BUSES, HYUNDAI VU, HYUNDAI TRUCK et BUS, MAN ALGERIE, KIA, HELLI, VEDIS AUTOMOBILE.

Quelques représentants des marques des deux roues seront présents à Oran ; on citera à titre d'exemple SYM, LYUOGIA, AS MOTORS, VMS, KEEWAY, BENELLI, SAM MOTORS, LIFAN, POLINI, CYLEXX, et d'autres marques. NNEXES.

Côté services, des banques et assurances seront de la partie comme la SAA Assurances, GAM Assurances, ID NET, Home Help Medical, Baraka Bank, et la Société Générale L'AUTOWEST2017 qui fête cette année



sa 17^e édition, sera encore une fois au rendez-vous à Oran, avec le Slogan «LA PRODUCTION AUTOMOBILE ALGERIENNE :UNE REALITE».

Concept car le plus innovant de l'année

Peugeot Instinct élu par le magazine Auto Moto



Gilles Vidal, Directeur du Style PEUGEOT, a reçu l'Award 2017 de l'Innovation dans la catégorie concept car pour PEUGEOT INSTINCT CONCEPT. Le magazine Auto Moto a décerné ce trophée lors de la cérémonie organisée le 4 décembre à Paris. PEUGEOT INSTINCT CONCEPT matérialise le lien indéfectible unissant la marque à la notion de plaisir, à travers l'expérience du véhicule autonome et connecté. Son style élané et ses innovations technologiques ont été plébiscités par un jury d'experts et de passionnés. C'est le troisième prix reçu cette année par PEUGEOT INSTINCT CONCEPT, révélé en février dernier au Mobile World Congress à Barcelone. Ce concept car est le manifeste du véhicule autonome et connecté selon PEUGEOT. Il s'adapte au

profil de son utilisateur, qu'il établit en connectant les objets de son quotidien.

Il propose quatre modes de déplacement avec une conduite dynamique ou relax, en mode actif ou autonome. Le PEUGEOT Responsive i-Cockpit® redéfinit l'habitacle pour s'adapter aux nouveaux usages générés par la conduite autonome. Les interfaces se configurent selon le profil de l'utilisateur et le mode de déplacement choisi.

PEUGEOT INSTINCT CONCEPT est un shooting brake (break de chasse) au style élégant et intemporel.

«Je suis très fier de recevoir ce prix pour PEUGEOT INSTINCT CONCEPT. Designer une voiture autonome est un défi passionnant à relever car il s'agit de réunir des contraintes, conduite active et mode autonome, avec un objectif : être toujours une source de plaisir, déclencher une émotion. PEUGEOT INSTINCT CONCEPT est le premier concept de voiture autonome à ne pas mettre de côté le plaisir automobile». Gilles Vidal, Directeur du Style PEUGEOT.

PEUGEOT INSTINCT CONCEPT s'est imposé comme le concept le plus innovant parmi treize concurrents prestigieux. Son design et sa technologie ont séduit le jury de professionnels et de passionnés réunis par Auto Moto. Le magazine a décerné des Awards de l'innovation dans douze catégories, parmi lesquelles le design, les aides à la conduite ou l'environnement. 63% de ses lecteurs ont déclaré être très intéressés par les nouvelles technologies.

KIV Concessionnaire Automobile

Le GTL 6x4 et 4x2, un poids lourd aux normes

KIV Concessionnaire Automobile présent à la 15^e édition du SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS, encore une fois parmi ses divers camions FOTON dédiés aux métiers des professionnels. Cette série de camions poids lourds est l'une des larges asiatiques à avoir obtenu des certifications de sécurité, qualité et facilité d'utilisation de TÜV Rheinland pour avoir réussi les 36 tests de sécurité routière exigibles par les normes européennes.



Le tracteur routier répond pleinement au cahier des charges tel que défini par le Décret exécutif n°15-58 du 08/02/2015, avec notamment la présence des équipements embarqués suivants: Il est présenté dans ses deux versions :
- Le GTL (6x4), dénommé BJ 4259 SMFKB-50, offrant un Poids Total Roulant Autorisé (PTRA) de 49 tonnes pour un Poids Total à Vide (PTV) de 8,94 tonnes ;
- Le GTL (4x2), dénommé BJ 4189 SLFKA-08, offrant un Poids

Total Roulant Autorisé (PTRA) de 43 tonnes pour un Poids Total à Vide (PTV) de 8,5 tonnes.

Ce tracteur est équipé d'un moteur Diesel issu de la dernière innovation des moteurs américains Cummins ISG et développe une puissance de 430 CV DIN à 1900 tr/mn (Soit 29 CV fiscaux), avec une cylindrée de 11,8 litres.

Ce moteur (ISG63-430) est à 6 cylindres en ligne et à injection directe, refroidi à eau et turbo-compressé. Son couple moteur de 2200 Nm à 1000 tr/mn permet de franchir des côtes allant jus-

qu'à 25%. Sa consommation moyenne avec tracteur en charge est de 34 litres/100Km.

La Boîte de vitesses ZF-16 équipant ce tracteur, avec un régulateur incorporé et un multiplicateur FAST intégré, offre 16 rapports et permet des vitesses de pointe de 100 Km/heure. Présenté dans ses deux versions FD30 et FD50 qui offrent une capacité de levage de charge, respectivement, de 3 et 5 tonnes, ce chariot permet désormais une meilleure polyvalence d'emploi, notamment pour les stockages en grande hauteur.

DS 7 CROSSBACK : 5 étoiles EURONCAP Des équipements de sécurité en série dès le premier niveau



Actuellement en cours de lancement, le nouveau SUV compact de DS Automobiles, DS 7 CROSSBACK, obtient 5 étoiles aux tests EURONCAP. Un résultat à la hauteur des ambitions de ce SUV, doté d'innovations technologiques inédites sur ce

segment. Ainsi, en plus des équipements incontournables de sécurité (plus de 10 équipements sont en série dès le premier niveau, dont le freinage d'urgence automatique) DS 7 CROSSBACK embarque DS ACTIVE LED VISION, DS NIGHT VISION, DS DRIVER ATTENTION MONITORING, surveillance active d'angles morts, alerte active de franchissement involontaire de ligne et reconnaissance étendue des panneaux... Par ailleurs, ce premier modèle de la seconde génération de DS marque une étape déterminante et ouvre la voie vers la conduite automatisée avec DS CONNECTED PILOT.

«Nos ingénieurs et techniciens ont injecté dans DS 7 CROSSBACK le meilleur de leur savoir-faire pour assurer une sécurité de tous

les instants et pour garantir une parfaite sérénité de conduite» déclare Eric Apode, Directeur du Produit et du développement DS «Notre objectif premier est – et sera – toujours la sécurité: celle des occupants de la voiture et celle de l'environnement extérieur. Nos nouveaux systèmes d'aide à la conduite, très innovants et basés sur des technologies de pointe, comme DS CONNECTED PILOT ou DS NIGHT VISION, marquent un véritable tournant dans cette voie».

Sécurité et sérénité font partie des maîtres mots de la conception et du développement de DS 7 CROSSBACK. Pour ce faire, le nouveau SUV DS dispose des meilleurs dispositifs disponibles sur le marché et innove avec des équipements, encore jamais vus sur le segment.



Liban

Un mois après l'affaire Hariri, Beyrouth à l'épreuve de Riyad

■ Il y a un mois, l'Arabie saoudite forçait son protégé Saad Hariri à démissionner dans une tentative fracassante d'endiguer l'influence iranienne au Liban. Mais le résultat obtenu fut finalement contraire à celui escompté.

Par Rosa C.

Non seulement M. Hariri s'est rétracté mardi, mais le coup de force de Riyad l'a paradoxalement poussé – avec ses rivaux libanais – à afficher une image d'unité pour éviter un nouveau séisme politique dans ce pays traditionnellement divisé. Lors du premier Conseil des ministres depuis le coup de théâtre du 4 novembre, le camp emmené par le Hezbollah pro-iranien et celui dirigé par M. Hariri ont réaffirmé leur attachement à une – grandement improbable – «distanctation» à l'égard des conflits de la région. L'affaire Hariri, qui a tenu en haleine Libanais et chancelleries étrangères, est en effet une conséquence directe du bras de fer régional – du Yémen à la Syrie – entre le royaume saoudien et la République islamique. Au Liban, le Hezbollah chiite est ainsi honni par l'Arabie saoudite, qui le considère comme le bras iranien dans le pays. Or, depuis

2016, le mouvement armé participe au gouvernement de Saad Hariri, longtemps enfant chéri de Riyad. D'après une source proche de M. Hariri, les Saoudiens, excédés, étaient prêts il y a mois à punir financièrement le Liban, qui compte sur les transferts de sa diaspora et son secteur bancaire. «Lorsque Hariri est allé en Arabie saoudite (début novembre), il a reçu un grand choc», explique-t-elle, évoquant les circonstances d'une démission qui a surpris jusqu'à ses conseillers. «Il croyait qu'il allait discuter de projets économiques. Il s'est retrouvé face à une liste de sanctions brandie (...) contre le Liban». Riyad a menacé de «chasser 160 000 Libanais du Golfe, d'obliger les hommes d'affaires à retirer leurs investissements du Liban... Cela aurait été catastrophique pour le pays», selon la même source. «Saad Hariri s'est retrouvé au pied du mur», a ajouté cette source, affirmant que le Premier ministre avait bien lui-même écrit

son annonce de démission, mais sur un ton visant à plaire aux Saoudiens. «Il n'était pas prisonnier stricto sensu mais on lui a dit "si tu rentres au Liban, on te considèrera comme le Hezbollah et ton gouvernement comme ennemi. On punira le Liban comme le Qatar"». En forçant M. Hariri à démissionner, «les Saoudiens ont voulu marquer leur détermination à repousser la percée iranienne au Levant», selon Karim Bitar, de l'Institut des affaires internationales et stratégiques de Paris (Iris). «Mais cela a produit un effet boomerang», note-t-il. Aujourd'hui, «aussi facile, provisoire et fragile qu'il soit, ce rapprochement forcé entre les deux camps libanais est nécessaire et bienvenu, tant les risques sécuritaires et économiques sont réels», explique M. Bitar. Une source diplomatique française a affirmé à l'AFP que Mohammed ben Salmâne, prince héritier et homme fort de l'Arabie saoudite, s'était «rendu compte qu'il était allé trop loin» et que l'opération aboutissait «à un regain de popularité de (Saad Hariri)». Un mauvais calcul qui a provoqué un rétropédalage, sous pression de Paris et de Washington. Mais «les Saoudiens n'ont pas encore dit leur dernier mot et restent déterminés à rogner les ailes de Téhéran dans la région», prévient Karim Bitar. Au cœur du bras de fer irano-saoudien au Liban : le Hezbollah, impliqué dans la guerre en Syrie auprès du régime Assad et accusé par Riyad d'entraîner les rebelles yéménites aux tirs balistiques – un des ces tirs a été intercepté par



PH. > D. R.

l'Arabie au-dessus de Riyad... le 4 novembre. «C'est au Yémen que les Saoudiens demandent des concessions, en exigeant que le Hezbollah retire ses conseillers militaires», selon M. Bitar. Riyad a récemment accentué la pression, affirmant qu'il n'y aurait «pas de paix» au Liban tant que le Hezbollah conservait son arsenal. Dans cette optique, il y a désormais une «réticence de l'Arabie saoudite à l'égard de Hariri». Ils ont «pensé qu'il serait capable de contrer le Hezbollah. C'est le contraire qui est arrivé», analyse une source diplomatique occidentale. En «prince pressé», Mohammed ben Salmâne «n'est pas un sentimentaliste», relève-t-elle. D'après

Karim Bitar, même «les plus proches alliés de l'Arabie au Liban craignent que l'intransigeance saoudienne ne coûte cher à l'économie libanaise sans pour autant affaiblir le Hezbollah». Signe d'une volonté de protéger le Liban, la France, qui a joué le rôle du sauveur en «exfiltrant» M. Hariri de Riyad, organise vendredi une réunion de soutien au pays, en présence du chef de la diplomatie américaine Rex Tillerson. Mais pour M. Bitar, si les «surenchères saoudiennes» se poursuivent, il est à craindre que rien ne puisse «protéger le Liban de cette montée des périls à l'échelle régionale».

R. C.



Points chauds

Déstabilisation

Par Fouzia Mahmoudi

Plusieurs fois lors de sa campagne présidentielle, le président américain Donald Trump avait prévenu qu'il ferait en sorte de déplacer l'ambassade américaine en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, une fois à la Maison-Blanche. Aujourd'hui, près d'un an après son arrivée au pouvoir, il s'exécute, créant le trouble et la confusion dans la diplomatie internationale. Bien entendu, les premiers à réagir sont les Palestiniens qui ne comprennent pas la volonté de Trump de se plier à une «exigence» de longue date d'Israël, qui, il ne peut l'ignorer, fera plus de mal que de bien à la situation déjà tendue au Proche-Orient. Le Hamas estime ainsi que «toutes les lignes rouges» sont franchies et appelle les Palestiniens des Territoires à manifester vendredi, proclamé, selon une expression consacrée, «journée de colère». «Avec la reconnaissance par l'administration américaine de Jérusalem occupée comme la capitale de l'occupant, et avec le déménagement de son ambassade, toutes les lignes rouges sont franchies», a déclaré le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, dans une lettre adressée aux dirigeants arabes et musulmans et publiée par le mouvement islamiste. Le déménagement de l'ambassade signale une «dangereuse escalade», a-t-il dit. Il a accusé Trump de chercher à couvrir l'entreprise du gouvernement israélien consistant, selon lui, à «judaiser» Jérusalem. De leur côté les délégations palestinienne et jordanienne à la Ligue arabe ont demandé, hier, une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères pour discuter de la décision américaine, a indiqué l'institution panarabe. Cette réunion au niveau ministériel devrait se tenir samedi, selon une source diplomatique, après une première réunion mardi qui a rassemblé les délégués permanents des États membres. Selon la demande du représentant de la Palestine, la réunion devrait permettre d'examiner «les actions arabes qui s'imposent au sujet de ce changement affectant le statut juridique et historique de Jérusalem». L'organisation basée au Caire avait déjà mis en garde mardi les États-Unis contre une décision de déplacer l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem. Rompant ainsi avec des décennies de prudence américaine sur un dossier potentiellement explosif, Donald Trump pourrait voir sa décision être suivie d'une flambée de violence qui ferait retomber la région dans une période de troubles, qui la transporterait des années en arrière et qui ruinerait les efforts diplomatiques de dizaines de dirigeants politiques, dont une grande partie d'Américains, qui ont ces dernières années étaient parmi les plus fervents défenseurs d'un plan de paix viable et durable.

F. M.

Yémen

Un pays «en soins intensifs»

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a réclamé des «mesures audacieuses» pour permettre aux civils d'avoir accès à une aide humanitaire urgente au Yémen où la guerre a connu une escalade ces derniers jours. Plus de 234 personnes ont été tuées et au moins 400 autres blessées depuis vendredi dans la capitale yéménite sous le contrôle des rebelles houthis. «Au cours des derniers jours, Sanaa a connu les combats les plus violents depuis le début du conflit en mars 2015», a affirmé Robert Mardini, chef régional des opérations au sein du CICR, dans un entretien à l'AFP. Les violents bombardements sur la capitale ont pris au piège les civils chez eux et touché un entrepôt de médicaments du CICR qui devaient être livrés à trois hôpitaux de la ville, selon ce responsable. Par conséquent, le CICR était incapable d'acheminer des kits chi-

rurgicaux aux hôpitaux confrontés à «un afflux massif» de blessés. «Les hôpitaux de Sanaa qui manquent de carburant pour faire fonctionner les générateurs et de médicaments ont cruellement besoin de notre aide», a indiqué Robert Mardini. Cela démontre selon lui, qu'il n'y a malheureusement pas de fin en vue pour les souffrances du peuple yéménite. Le pays connaît la pire crise humanitaire de la planète, selon l'ONU. 17 millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire, dont sept millions risquent la famine. Pour M. Mardini, «les statistiques cachent toujours les tragédies personnelles mais aujourd'hui il n'y a pas un seul Yéménite qui n'ait pas souffert du conflit». «Le temps est venu pour arrêter la tragédie et prendre des mesures audacieuses». «Ce pays a été allégué par perfusion pendant deux ans. Il a besoin de soins intensifs». «Ce n'est pas

quelques bateaux (d'aide humanitaire) au port de Hodeida et quelques camions venant d'Arabie saoudite qui vont régler le problème», a encore ajouté le responsable. L'Arabie saoudite, qui dirige depuis mars 2015 une coalition anti-rebelles au Yémen, a renforcé son blocus portuaire après l'interception d'un missile balistique tiré par les Houthis au-dessus de l'aéroport de Riyad le 4 novembre. Ce blocus a été allégué ensuite partiellement, malgré de nombreux appels de l'ONU en ce sens. «Malheureusement, l'aide humanitaire est politisée et utilisée comme monnaie d'échange, ce qui est inacceptable, illégal et immoral», a dit M. Mardini. Lundi, l'ex-président yéménite, Ali Abdallah Saleh, a été assassiné par ses ex-alliés houthis, un assassinat qui risque de faire plonger le Yémen un peu plus dans le chaos.



Etoile du rock'n'roll français

Johnny Hallyday est mort

■ Johnny Hallyday est mort dans la nuit de mardi à mercredi à l'âge de 74 ans. Enfant de la balle, il a su populariser le rock en France et surfer sur d'autres courants musicaux, devenant le chanteur francophone le plus populaire de sa génération.

Par Adéla S.

«**J**ohnny Hallyday est parti. J'écris ces mots sans y croire. Et pourtant c'est bien cela. Mon homme n'est plus. Il nous quitte cette nuit comme il aura vécu tout au long de sa vie, avec courage et dignité», écrit-elle dans un communiqué transmis à l'AFP à 2h34 du matin. Evoquant «le papa» de leurs deux filles adoptées Jade et Joy, de Laura (née de son union avec Nathalie Baye) et de David (né de son union avec Sylvie Vartan), Laetitia Hallyday conclut : «Johnny était un homme hors du commun. Il le restera grâce à vous. Surtout ne l'oubliez pas. Il est et restera avec nous pour toujours. Mon amour je t'aime tant».

Il n'y avait plus trop d'espoir depuis que Johnny Hallyday, atteint d'un cancer du poulmon, avait été hospitalisé il y a un mois pour détresse respiratoire.

Bête de scène

Chanteur, acteur, véritable bête de scène, il a su conquérir un public sans cesse renouvelé au fil des années.

Né le 15 juin 1943 à Paris, Johnny Hallyday a baigné très tôt dans le milieu artistique. Élevé par sa tante paternelle, Hélène Mar, ancienne danseuse et actrice de cinéma muet, il accompagne ensuite sa cousine Desta et son époux américain Lee Hallyday dans la tournée de leur spectacle de danse acrobatique. Il prend très vite goût à la scène, goût qui le quittera plus.

Après quelques apparitions dans des spots publicitaires, il décroche un petit rôle dans «Les Diaboliques» de Henri-Georges Clouzot en 1955. Ce n'est que quelques années plus tard, que Johnny Hallyday trouve sa véritable voie. Dans une salle obscure, il assiste à la projection de

«Loving You» avec un certain Elvis Presley en tête d'affiche. C'est le déclic. Le rocker est né.

L'idole des jeunes

À partir de 1957, Johnny reprend des morceaux du King, arpente les scènes des temples parisiens du rock'n'roll. Son travail finit par payer. En 1959, Johnny est repéré. La maison de disque Vogue lui signe alors son premier contrat.

Le 14 mars 1960, il sort son premier 45 tours où figurent les titres «Laisse les filles» et «Taimer follement» mais ce n'est que trois mois plus tard que le succès est au rendez-vous avec «Souvenirs souvenirs».

En 1965, il épouse Sylvie Vartan, rencontrée sur un tournage deux ans années plus tôt. Cette grande figure des yéyé lui donne un fils, David, l'année suivante. Dans les années 70, Johnny continue à enchaîner les tubes comme «Que je t'aime» ou «Toute la musique que j'aime».

Mais, en 1980, après 15 ans de vie commune avec Sylvie Vartan, le couple phare du magazine «Salut les copains» se sépare. La vie amoureuse de l'artiste, quelque peu tumultueuse, passionne alors les médias. Après un mariage express avec le mannequin Élisabeth Étienne, il épouse l'actrice Nathalie Baye, qui lui donnera une fille, Laura. Malgré cette naissance, le divorce est annoncé en 1986.

À cette époque, Johnny Hallyday se lance dans la variété. Il collabore avec des figures de la chanson française comme Michel Berger. Et le succès est toujours au rendez-vous.

En 1990, il épouse Adeline Blondiau, la fille de son ami Long Chris. Il divorce quelques années plus tard pour se marier à nouveau, en 1996, avec le mannequin Laetitia. Il multiplie les compilations et les concerts évènements. En 1993, il s'offre le

Parc des Princes pour ses cinquante ans. En 1995, Bercy, puis Las Vegas en 1996, le Stade de France en 1998 et la Tour Eiffel en 2000. Ce concert gratuit réunit 400 000 spectateurs.

Premier artiste chevalier de la Légion d'honneur

La «success story» continue. En 1997, le président Jacques Chirac le fait chevalier de la Légion d'honneur. Une première pour un artiste. En 1999, Johnny Hallyday sort «Sang pour sang», un album écrit par son fils David. Un carton. Mais, au début des années 2000, le chanteur décide de faire une courte pause pour se consacrer au cinéma. L'artiste tourne notamment dans «Love me», où il donne la réplique à Sandrine Kiberlain. Pour son retour à la musique, le chanteur sort le double album «À la vie à la mort» et fait la tournée des stades.

Johnny Hallyday, bête de scène mais aussi de cinéma

En 2006, après 43 ans de collaboration, il claque la porte d'Universal et signe avec la Warner. Il participe même au film de Laurent Tuel, «Jean-Philippe», dans lequel il s'offre le luxe de camper son propre rôle, aux côtés de Fabrice Luchini. Une année faste qu'il clôt avec le «Flashback Tour 2006», célébration de ses 46 ans de carrière.

Dès lors, il annonce qu'en 2009 il entamera sa dernière tournée baptisée «M'arrêter là». Johnny, désormais père de deux petites filles adoptées avec Laetitia, souhaite se consacrer à sa famille.

En mai 2009, la bête de scène entame sa «Route 66». La tournée, hommage à la célèbre route américaine mais aussi à son âge, reprend tous ses plus



grands titres. Johnny fait salle comble.

Santé faiblissante

Mais bientôt le showman montre des signes de fatigue. Pendant l'été 2009, Johnny est guéri d'un cancer du côlon. Puis, le 26 novembre, le chanteur est opéré d'une hernie discale à l'hôpital Monceau, à Paris. Le 7 décembre, il est hospitalisé au Cedars-Sinai de Los Angeles, aux États-Unis. Dans la nuit du 9 au 10, il est plongé dans un coma artificiel. Il souffre d'une grave infection. Ses fans retiennent leur souffle. Le 14 décembre, Johnny est finalement tiré d'affaire. Sa tournée d'adieu est annulée.

Le chanteur retrouve néanmoins le chemin des studios pour enregistrer son 47^e album, «Jamais seul». Conçu par Matthieu Chedid, le disque, sorti le 28 mars 2011, déçoit. Les ventes ne décollent pas.

En août, Johnny revient sur le devant de la scène, de théâtre cette fois. Il interprète le rôle phare dans la pièce «Le Paradis

sur terre» de Tennessee Williams.

En plus de 50 ans de carrière, il a vendu plus de 100 millions de disques, obtenu 40 disques d'or, 22 de platine, 3 de diamant et 8 Victoires de la musique.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 2 janvier :

Exposition de peinture thème : «L'Algérie porte d'Afrique» avec les artistes peintres Hakim Bouchakour, Dokman Omar Dris, Tahar Hadhoud.

Atelier Rochedi (Beauséjour, Bir Mourad Rais, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Exposition «Moonlight» des artistes Valentina Ghanem et Rochedi Bessaih.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Vendredi 8 décembre à 16h :

Concert de Lounis Aït Menguellet. Les tickets seront disponibles au guichet de l'Opéra de 10h jusqu'à 18h.

Cinémathèque Algérienne (26, rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 9 décembre :

8^e édition du Festival international du cinéma d'Alger.

Salle El-Mouggar (Alger-Centre)

Jusqu'au 8 décembre :

8^e édition du Festival international du cinéma d'Alger.

Galerie Seen Art (156, Lotissement El-Bina, Dély-Brahim, Alger)

Jusqu'au 2 janvier :

Exposition collective de dessin contemporain «Purely

Drawing», avec les artistes Salah Malek, Zohra Sellal, Amar Briki, Sadek Lamri, Mehdi Djelil (Bardi), Sofiane Zouggar, Adel Bentounsi, Yasser Ameur, Hichem Zouaoui.

8^e Festival international du cinéma d'Alger

Des courts métrages algériens inspirés de la réalité sociale

Le Festival international du cinéma d'Alger (Fica) des courts métrages hors compétition s'est poursuivi mardi à la salle El Mouggar, par la présentation de deux documentaires algériens inspirés de la réalité sociale.

Le premier documentaire «Houna amtarat» (Il a plu ici) de Youcef Mehsas relate l'histoire de ces jeunes souffrant du vide et sont «à la recherche de soi» chez les jeunes et ont pour seul rêve l'immigration. Le film, qui évoque également le vécu de la femme dans une société d'hommes, raconte la vie de Sarah, une étudiante universitaire qui se retrouve dans l'embarras la nuit où elle décide d'immigrer avec son ami et que ce dernier disparaît brusquement en emportant avec lui son passeport.

Cette jeune femme, qui se retrouve seule

dans la rue, à une heure tardive de la nuit, rencontre par coïncidence un jeune homme qui avait, lui aussi, l'intention d'immigrer. Ils échangent une discussion et voilà que leurs souvenirs liés à leurs actions de bienfaisance remontent. Ils sont, tous les deux, convaincus que le bien se trouve partout et peut même être tout proche.

En dépit des critiques faites au réalisateur lors du débat, notamment en ce qui concerne l'aspect technique et la performance, le documentaire a révélé de nouveaux talents, aussi bien dans la réalisation que dans l'interprétation.

Le deuxième documentaire «Aahadtouki» (Je t'ai promis) du réalisateur Mohamed Yerki a été applaudi par le public. Dans cette histoire très émouvante, le réalisateur a tenu à mettre en relief l'authenticité et la beauté

de la région de Béjaïa ainsi que sa spécificité topographique et ses traditions à travers des décors mettant en scène des femmes ornées de bijoux travaillant dans les champs.

Les images étaient accompagnées de chants du patrimoine notamment kabyle «Ahouik» entonné par des femmes à la voix sublime.

Le réalisateur a permis au spectateur d'avoir plusieurs lectures de cette œuvre. Le film raconte le destin de Baya, une jeune femme intelligente, privée du droit de choisir son avenir.

La productrice du film «Aahadtouki» Amina Haddad, a évoqué les difficultés que rencontre le producteur en l'absence de sponsors et d'autres problèmes liés à la commercialisation et à la participation aux festivals.

Racim C.



Coup-franc direct

On a touché le fond !

Par Mahfoud M.

Finale, certains avaient raison de diaboliser plusieurs présidents de clubs qui n'ont rien à voir avec la fonction noble qu'ils devraient occuper. Ainsi, après le scandale du président de l'ESS condamné par la justice à cinq ans de prison, voilà qu'un autre patron de club donne une mauvaise image de ce que doit être un président de club et de surcroît légendaire. Bensemra, pour ne pas le nommer, laisse l'USM El Harrach dans une situation catastrophique. Il ne daigne même pas bouger le petit doigt et discuter avec les joueurs après que ceux-ci ont décidé de faire grève parce qu'ils n'ont pas touché leur dû depuis très longtemps. S'apprêtant à jouer un derby difficile face au MCA, les joueurs harrachis n'auront pas droit à la prise en charge dans un hôtel étant donné qu'ils passeront la nuit chez eux, avant de louer un bus qui les conduira au stade du 5-Juillet. Avec tout cela, le patron du club banlieusard ne trouve pas mieux que de tenter de ternir l'image de ceux qui s'opposent à sa gestion, disant qu'ils sont à la solde de l'ancien président, Laïb, qu'il avait pourtant côtoyé. Bensemra ne peut même pas régulariser les joueurs mais ne compte pas malgré cela quitter son poste, il s'y accroche fermement. Certains pensent que ce qui l'intéresse ce sont les dividendes qu'il peut tirer de ce poste, surtout que le club attend les subventions de certains sponsors.

M. M.

Ligue II Mobilis (14^e journée) L'ASAM en déplacement périlleux, le MOB en embuscade

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Miila, aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Bordj Bou Arréridj où le CABBA l'attendra de pied ferme. Jusque-là intraitable que ce soit à domicile ou à l'extérieur de ses bases, la formation d'Ain Miila aura fort à faire face à Criqueux Jaunes qui respirent la forme aussi ces derniers temps. Les poulains de Bougherara connaissent l'importance de cette confrontation et se donneront donc à fond pour tenter de prendre les trois points de cette confrontation très importante. Toutefois, les Rouge et Noir ne se laisseront pas faire aussi facilement et essayeront, pourquoi pas, de revenir avec le point du nul pour garder sa position de leader. De son côté, le dauphin, le MO Béjaïa affronte, dans le choc de la journée, la JSM Skikda qui joue aussi la carte de l'accession. Les gars de la vallée de la Soummam n'ont pas le droit à l'erreur et seront à l'embuscade pour tenter de reprendre le fauteuil de leader au cas de la défaite de l'ASAM. Les Crabes partent avec les faveurs du pronostic et ne devraient pas trouver de peine à empocher les trois points qui devraient leur permettre de rester dans le sillage du leader et continuer sa marche en avant. La JSMS qui a régressé depuis quelque temps ne perd pas espoir de revenir dans la course et c'est pour cela qu'ils feront tout pour revenir avec le meilleur

résultat possible. Le RC Rélizane reçoit dans son antre le RC Kouba dans un match qui devrait être dans ses cordes et fera tout pour continuer sa remontée et garder espoir de jouer cette accession. L'ASO Chlef se rend à Boussaâda pour y affronter l'ABS et essaiera au moins de revenir avec le point du nul.

M.M.

Le programme :
Vendredi 8 décembre 2017 à 15h :
WAT-CRBAF
RCR-RCK
MBS-ASO
ACESS-CAB
ASMO-MCS
GCM-JSMB
CABBA-ASAM
MOB-JSMS

Le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football de la saison (2017-2018), effectué mardi soir au Centre International de conférences d'Alger (CIC), a donné lieu à deux chocs : CS Constantine-NA Hussein Dey et l'AS Ain M'liila-CA Bordj Bou-Arréridj. La rencontre opposant le CS Constantine au NA Hussein-Dey représente la seule grande affiche de la Ligue 1 professionnelle, un duel à distance qu'il faut suivre de près entre deux formations habituées à jouer les premiers rôles en Coupe d'Algérie. Selon les nouveaux règlements de cette édition, la commission de la Coupe d'Algérie a imposé aux équipes qui reçoivent de disputer leur match dans un stade contenant plus de 20 000 places, et ce, à partir des quarts de finale. Le tirage a également donné lieu à des confrontations alléchantes, entre pensionnaires de Ligue 2 professionnelle, à l'image de l'AS Ain M'liila-CA Bordj Bou-Arréridj, deux équipes qui font de l'accession en Ligue 1 un objectif primordial pour cette saison. «Il s'agit d'un match entre deux formations de Ligue 1, d'autant plus que nous avons joué notre premier match de championnat face au NAHD. Le public constantinois sera présent en force pour soutenir son club. C'est vrai que

Ligue I Mobilis (14^e journée) Le leader pour creuser l'écart

Le leader de la Ligue I Mobilis, le CS Constantine, reçoit à domicile la lanterne rouge du championnat, l'USM Blida, et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter et à conforter plus leur avance devant leurs poursuivants directs.

Par Mahfoud M.

Les Sanafirs qui sont en excellente forme en ce début de saison et qui restent sur une victoire à l'extérieur de leurs bases face à la JS Kabylie, sont décidés à continuer leur domination sur le championnat en prenant les trois points de cette confrontation. Toutefois, ils devraient faire très attention à cette équipe blidéenne qui même si elle est à la dernière place du classement, reste quand même déterminée à sortir de cette situation difficile. Les coéquipiers du buteur Abid restent quand même sur leurs gardes et savent qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur. La journée débutera avec le derby algérois qui se joue ce jeudi entre le Mouloudia d'Alger et l'USM El Harrach. Le Doyen qui reprend du poil de la bête avec le nul ramené de Sibi Bel-Abbès reste déterminé à décrocher les trois points du succès lors de cette empoignade pour se rapprocher encore plus du podium. Les poulains du Français Casoni savent ce qui les attend et restent déterminés à l'emporter, quoi qu'il en soit. Toutefois, les Harrachis qui souhaitent quitter la zone de turbulence et malgré leurs problèmes interminables qui ont conduit à la grève ces



Le CSC devrait garder son fauteuil

derniers jours, joueront leur va-tout lors de ce match et se donneront à fond pour prendre les trois points. Les Harrachis qui ont remporté le derby face au PAC dans les mêmes circonstances espèrent refaire ce coup et empocher les trois points. Le classico entre l'USM Alger et la JS Kabylie devrait être âprement disputé entre deux formations aux destins croisés. Ainsi, les Rouge et Noir reviennent en force ces derniers temps depuis le succès face au MCA, alors que les Kabyles sont en perte de vitesse. La victoire devrait revenir à la formation de Soustara sauf si les Kabyles en décident autrement. L'ES Sétif qui ne lâche pas le morceau et croit dur comme fer jouer le titre, affronte le DRB Tadjenant dans un derby passionnant. Les gars des Hauts-Plateaux ne devraient pas trou-

ver de peine à l'emporter et donc à se relancer. Le MC Oran qui altère le bon et le moins bon se donnera à fond face à la JS Saoura même si cette dernière est décidée à revenir avec un bon résultat pour garder sa position. Enfin, l'O Médéa donnera la réplique au Paradou AC et souhaite se replacer et atteindre le ventre mou du classement.

M. M.

Le programme :
Jeudi 7 décembre 2017 :
MCA-USMH (17h45)
Vendredi 8 décembre 2017 :
OM-PAC (15h)
MCO-JSS (16h)
USMA-JSK (17h)
CSC-USMB (17h)
ESS-DRBT (17h)

Coupe d'Algérie (1/32^e et 1/16^e)

CSC-NAHD et AS Ain M'liila-CA Bordj Bou-Arréridj en vedette

notre ambition sera de remporter le titre, mais que le meilleur l'emporte. La Coupe choisira toujours son détenteur», a souligné Tarek Arama, manager général du CSC, leader incontesté de Ligue 1. Dans le cas d'une qualification, le CS Constantine sera opposé en 1/16^e de finale au vainqueur du match USM Alger-ES Firme, une excellente affiche

qui promet beaucoup pour les amateurs du football.

«Nous avons déjà joué face à l'USMA en 1997 (défaite 6-0). C'est un match difficile face à une équipe qui traverse actuellement une belle période, mais nous allons faire de notre mieux pour représenter sans complexe la ligue régionale de Blida», a déclaré de son côté Ali Hadji,

président de l'ES Firme, le petit poucet de cette édition. Le CR Belouizdad, tenant de la coupe d'Algérie qui traverse une période difficile, aura l'occasion de se réconcilier avec son public à l'occasion de son match face à Amel Ghris (Ligue de Saïda), un match totalement à la portée des Belouizdadis.

Programme des 1/32e de finale :

- 1 : (D3) NC Magra - USM Khenchela (D3)
- 2 : (D3) IR Lakharia - AGS Belvedere (D6)
- 3 : (D1) MC Oran - MCB Oued Sly (D4)
- 4 : (D1) CS Constantine - NA Hussein Dey (D1)
- 5 : (D3) CRB Kais - CR Village Moussa (D3)
- 6 : (D4) CR Temouchent - USM Blida (D1)
- 7 : (D5) IRB Belkheir - WB Ouled Mimoun (D5)
- 8 : (D2) ASM Ain M'liila - CRB Boudj Bou Arréridj (D2)
- 9 : (D1) USM Alger - ES Firem (D7)
- 10 : (D6) DRB Staoueli - O Medea (D1)
- 11 : (D3) SA Mohammadia - JS Saoura (D1)
- 12 : (D3) USMM Hadjout - CRB Oued Rhiou (D3)
- 13 : (D4) ES Besbes - US Souf (D4)
- 14 : (D2) RC Relizane - NRB Tlemcen (D4)
- 15 : (D3) NRB Touggourt - USM El Harrach (D1)
- 16 : (D5) MC El Bayadh - USM Annaba (D3)
- 17 : (D5) GC Ain Safra - A Bou Saada (D2)
- 18 : (D1) MC Alger - WA Tlemcen (D2)
- 19 : (D1) DRB Tadjenant - CRB El Amria (D5)
- 20 : (D3) MB Hessasna - MB Berrahal (D5)
- 21 : (D2) MC Saïda - RC Kouba (D2)
- 22 : (D5) CSSW Illizi - ESF Bir El Ater (D6)
- 23 : (D1) US Biskra - JSM Skikda (D2)
- 24 : (D1) JS Kabylie - ES Ben Aknoun (D3)
- 25 : (D2) MC El Eulma - Paradou AC (D1)
- 26 : (D1) USM Bel Abbes - HB Chelghoum Laid

(D3)

- 27 : (D3) ESM Kolea - MO Bejaïa (D2)
- 28 : (D1) ES Sétif - MB Hassi Messaoud (D4)
- 29 : (D1) CR Belouizdad - ARB Ghriass (D4)
- 30 : (D5) CR Zaouia - ES Sour El Ghozlane (D5)
- 31 : (D4) SA Sétif - ASM Oran (D2)
- 32 : (D6) NRC Boudjelbana - CRB Dar El Beïda (D4)

Programme des 1-16^e de finale :

- Vainqueur du match 19 - vainqueur du match 21
 - Vainqueur du match 5 - vainqueur du match 26
 - Vainqueur du match 16 - vainqueur du match 25
 - Vainqueur du match 29 - vainqueur du match 22
 - Vainqueur du match 30 - vainqueur du match 1
 - Vainqueur du match 32 - vainqueur du match 13
 - Vainqueur du match 24 - vainqueur du match 12
 - Vainqueur du match 17 - vainqueur du match 18
 - Vainqueur du match 7 - vainqueur du match 10
 - Vainqueur du match 8 - vainqueur du match 2
 - Vainqueur du match 11 - vainqueur du match 28
 - Vainqueur du match 6 - vainqueur du match 31
 - Vainqueur du match 20 - vainqueur du match 27
 - Vainqueur du match 23 - vainqueur du match 15
 - Vainqueur du match 9 - vainqueur du match 4
 - Vainqueur du match 14 - vainqueur du match 3.
- Les rencontres se dérouleront les 12 et 13 janvier 2018

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tamanrasset

Deux terroristes se rendent aux autorités militaires

DEUX terroristes se sont rendus, mercredi matin, aux autorités militaires à Tamanrasset, en possession de cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à répétition, six chargeurs et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce aux efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, deux terroristes se sont rendus, le 06 décembre 2017, aux autorités militaires à Tamanrasset. Il s'agit de T. Dahomou qui a rallié les groupes terroristes en 1995 et B. Lahcene, qui étaient en possession de cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à répétition, six chargeurs et une quantité de munitions», précise la même source. Ainsi, «le bilan des terroristes qui se sont rendus, les deux derniers jours, s'élève à cinq, dont trois à Adrar. Aussi le lot d'armements saisis s'élève à neuf armes à feu et à une importante quantité de munitions et d'explosifs», note le communiqué.

Arrestation de 3 narcotrafiquants à El-Oued et Tlemcen

Trois narcotrafiquants ont été arrêtés et 71 kg de kif traité ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières, mardi à El-Oued et Tlemcen, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté par la Gendarmerie nationale à Chlef, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté, le 5 décembre 2017, à El-Oued et Tlemcen, trois narcotrafiquants et ont saisi 71 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi en coordination avec les éléments des douanes, à Tamanrasset, un camion chargé de 7 600 litres de carburants. Et grâce à l'exploitation de renseignements, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Chlef, un élément de soutien aux groupes terroristes», précise le communiqué.

Slim O.

Oran

L'industrie automobile nationale au cœur du Salon «AutoWest»

L'INDUSTRIE nationale sera présente en force au 17^e Salon de l'automobile, des cycles et motocycles de l'Ouest (AutoWest 2017) prévu du 10 au 16 décembre à Oran, ont indiqué mercredi les organisateurs de ce rendez-vous économique annuel. Le «made in Algeria» sera à l'honneur de cette nouvelle édition du Salon «AutoWest», a déclaré le commissaire de la manifestation, Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse tenue au Centre des conventions Mohamed-Benahmed (CCO) qui abritera l'événement. La plupart des marques, issues des usines en activité dans différentes wilayas du pays, seront présentées à l'occasion de ce Salon placé sous le slogan «La production automobile algérienne : une réalité», a affirmé M. Rezzoug. Les visiteurs pourront ainsi prendre connaissance de la grande variété de la gamme nationale qui comprend le véhicule touristique et utilitaire, les cycles et motocycles, a fait valoir le responsable tout en signalant la participation de sociétés spécialisées dans les domaines du financement, des assurances et de la géolocalisation. «Cette édition coïncide avec la publication d'un nouveau décret exécutif (17-344 du 28 novembre 2017) fixant les condi-

tions et les modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules», a fait observer M. Rezzoug en se félicitant de la convergence des objectifs de son Salon avec les nouvelles dispositions visant à promouvoir davantage la production nationale. Plus de 100 000 visiteurs avaient été enregistrés en décembre 2016 à la précédente édition de ce rendez-vous spécialisé organisé par la société Somex International Plus, basée à Alger, en partenariat avec la Direction du CCO, rappelle-t-on.

Fayka G.

Johnny Hallyday est mort



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Jeunesse Sportive de Kabylie

Hannachi débouté et sa destitution déclarée conforme

■ L'ex-président de la JSK avait introduit une plainte contre les actionnaires du club pour réclamer l'annulation des décisions.

Par Hamid Messir

La section administrative du tribunal de Tizi Ouzou a rendu, hier, son verdict dans l'affaire opposant Mohand Cherif Hannachi aux actionnaires de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) au sujet de sa destitution du poste de président en date du 7 août passé en déboutant ce dernier. En effet, la même instance judiciaire a jugé conforme la procédure de destitution de Mohand Cherif Hannachi.

Ce dernier va faire appel de cette décision de justice tant attendue à Tizi Ouzou. Pour rappel, l'ex-président de la JSK avait introduit une plainte contre les actionnaires du club pour réclamer l'annulation des décisions entérinées lors de cette AG à

l'issue de laquelle Hannachi a été destitué après 24 ans de présidence de la JSK.

H. M.

Maatkas

Un couple meurt intoxiqué au monoxyde de carbone

UN COUPLE de personnes âgées a été victime d'une intoxication au monoxyde de carbone à leur domicile situé au village Ait Ahmed dans la commune de Maatkas (25 km au sud de Tizi Ouzou) a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué. L'homme âgé de 71 ans et sa femme âgée de 66 ans, inconscients, ont été découverts par des proches avant d'alerter la Protection civile dans l'après-midi de mardi peu après 14h, selon les

indications fournies par la même source. Les deux victimes ont été asphyxiées par des gaz de monoxyde de carbone, émanant d'un réchaud à gaz naturel, toujours selon la même source. Le respect de consignes d'utilisation des moyens de chauffage est de mise en ces temps de grand froid. Mais malgré ces campagnes de sensibilisation et de prévention contre ce genre d'accidents domestiques, chaque année des victimes sont enregistrées. H. M.

Péninsule coréenne

La frontière nord-coréenne sous le feu des bombardiers américains

DES BOMBARDIERS américains «B-1B Lancer» ont frappé ce mercredi des cibles sur la péninsule coréenne, près de la frontière nord-coréenne, dans le cadre des exercices militaires aériens à grande échelle menés cette semaine par Washington et Séoul, rapporte le Comité sud-coréen des chefs d'état-major. «Quelques B-1B Lancer, accompagnés de chasseurs de combat F-22 Raptor ont réalisé des manœuvres impliquant le bombardement de formation, ayant démontré ainsi la capacité et la détermination des alliés de donner une réponse sévère aux tirs de missile et aux provocations nucléaires de la Corée du Nord», est-il indiqué dans un communiqué. Les objectifs «établis sur le site dans la provin-

ce de Gangwon, dans le nord-est du pays, ont été éliminés avec succès», annonce le Comité sud-coréen des chefs d'état-major. Selon lui, les F-15Ks et les KF-16s de l'armée de l'air sud-coréenne ont également participé aux exercices, qui ont commencé lundi et qui courent jusqu'à vendredi. Pyongyang a déclaré que les exercices aériens américano-sud-coréens «Vigilant ACE» menaient la péninsule coréenne «au bord de la guerre». De son côté, Moscou a qualifié de «provocation intentionnelle» les récentes démarches adoptées par Washington à l'égard de Pyongyang et notamment les manœuvres militaires organisées à proximité des côtes de la péninsule. Selon le chef de la diplomatie russe, Serguei

Lavrov, Washington a tout mis en œuvre «pour faire en sorte que Kim Jong-un craque et tente une nouvelle aventure». Si les Américains «cherchent un prétexte pour détruire la Corée du Nord, comme l'a annoncé l'ambassadeur des Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'Onu, qu'ils le disent directement et que les hautes autorités américaines le confirment», a-t-il alors relaté. La Corée du Nord a annoncé il y a une semaine avoir testé avec succès un nouveau type de missile balistique intercontinental (ICBM), le Hwasong-15, susceptible d'atteindre les Etats-Unis en tous points de leur territoire, ajoutant avoir achevé son objectif de devenir une puissance nucléaire. R. I.